

RESIDENCE DU RUANDA.  
TERRITOIRE D'ASTRIDA.  
N° 3141 /HUISS.

Objets

Affaire n° 47/R.M.P.  
657/Kg./R.P. 170.-



Transmis en retour à Monsieur le Greffier du  
Tribunal de 1ère Instance à Usumbura, l'assignation à Ngirumwami, dûment signifiée.

Astrida, le 14 Novembre 1950.-  
L'HUISSIER, CH. LEES,